reiteré

Observation de chirurgie faitte par Guerin. ch.
a Crepy en Valois

n°.124.

Le Lundi 14e 8bre 1748. Le nommé Thevenin marchand thuillier, et fabricant au village de chane a 2 lieües de Crepy capitale du Duché de Valois, ma residence, étant dans son jardin monté sur une échelle ceuillant des pommes, et sa fille agée de 27 a 28 mois assise audessous de l'arbre; luy faisant quelques mouvements, tomba avec l'échelle orizontalement, sur la tête de l'enfant, ensorte que l'angle de l'échelle l'ayant accrochée luy enfonça et depouilla le crane en même temps.

Ledit thevenin, voyant apeupres sa blessure, monta a cheval l'enfant entre ses bras; apres luy avoir entortillé la tête d'un chifon semple et d'une cornette sans bonnet et arriva enfin a Crepy sur les 5 heures et demie du soir [redacted]

Dès que je fus de retour au logis, ayant pris de la lumiere pour en faire la visite, je luy trouvai l'os coronal enfoncé du diametre d'un liard environ, presque sur la suture longitudinale, a 4 lignes apeupres de la fontenelle point encore exactement formée, la fracture permettant quasi la sortie de la dure mere; le muscle coronal et la calotte apponeurotique déchirée longitudinalement, depuis la partie médiante et inferieure de ce même os, jusqu'a l'occipital transversalement, et depuis l'etmoïde tout le long du sourcil, jusqu'au milieu et derriere l'oreille droitte, la moitié du coronal partie du temporal decouvert, jusqu'a l'occipital, a quelques lignes de plus ou de moins; ensorte que l'on entre pû coucher 3 doigts entre les levres de la playe.

Le paisan me dit que la peau pendoit sur l'occipital, mais

ARC45 n°49

quil l'auoit rejettée sur le Crane, le mieux quil auoit pû
cependant il étoit resté dessus quelques fibres éloignées les
uns des autres qui empéchoient sa reunite parfaitte.
Apres avoir examiné quel enferoit le pansement, je
tentai de suivre les regles de l'art pour l'application du
trepan, mais un obstacle pressant fut la minceur du crane
qui enfonçoit, et peu ossifie en cette partie, tant a cause
aparemment de son age, qu'a cause du voisinage de la
fontenelle : ne pouvant donc absolument suivre cette
methode, j'imaginai d'enlever les esquilles et les couper
avec le coté boutonné des ciseaux courbes, qui me semblerent
les plus commodes ; je coupai donc, le mieux quil me fut
possible, en rondeur, l'os enfoncé, j'unis ensuite les
inégalités, avec le couteau lenticulaire, bassinai la
playe de vin tiede partie eau de vie, rapprochai les
levres au moyen de 10 a 12 points d'eguilles, ne laissant
a découvert que l'endroit du trepan, et fit le pansement
comme il suit
D'abord, j'appliquai des plumaceaux trempés dans le vin et l'eau
de vie sur la grande playe, je lavai la dure mère d'esprit
de therebentine, trempé le sindon dans le meme esprit
que je posai sur l'ouverture ; persuadé par experience
que les spiritueux sont meilleurs en ce cas que les
huileux, et mis ensuite l'appareil sur la totalite
ainsy quil le pratique
Il faut observer que pendant tout le temps de l'operation
l'enfant ne voulu rien prendre quel cris quil ait fait
mais que l'appareil posé luy ayant fait presenter du

min par son pere, elle luy commenda d'emplir le goblelet
et desquelle en eut bu environ la moitié, elle se promena
seul de chambre en chambre sans pleurer, et voulu
absolument s'en aller a sa maison quelle instance
qu'on luy fit pour rester, l'ayant vu résister a ses avis
le pere remonta sur son cheval sa fille entre ses bras
sur les 8 heures, et partirent toute la nuit, traversant
meme les bois, sans qu'il ai soit survenu aucun
accident.

y étant allé le lendemain pour ~~fai~~ pensement, je
luy trouvai une fievre des plus violentes, mais qui
ne dura au plus que 3 fois 24 heures, je continuai
a penser la grande playe comme simple, celle du
trepan suivant les regles ordinaires. en sorte
que la réunion des chairs, et leur regeneration se
firent a vue d'oeil; des le 15 de l'operation, le
trepan commenca a se fermer peu a peu, et le 25.
il fut fermé entierrement. au bout du mois tout fut
couvert, il n'e fut plus necessaire que d'un emplastre
dessicatif, et a present elle est parfaittement guerrie.

Monsieur

Conformement a la permission, que vous me fite la grace de m'accorder de vous écrire, soufré que ie vous fasse part d'un évenement estraordinaire qui s'est rencontré ces jours passés dans le cour de ma pratique; c'est donc Monsieur un compte exact que ie veus vous en rendre Dabord; ~~et~~ mais s'il arrivoit, que par la lecture que vous me ferés la grace d'en faire, vous jugié que cette obsevation puisse etre d'aquelque utilite, dans la theorie ou la pratique je vous suplie de vouloir la presenter à messieurs les accadémiciens de St. Corme; si tant est qu'elle puisse par sa reünite me faire quelques honneur.

Ceque j'y remarque monsieur, n'est pas tant la cure parfaite, que je la regarde, comme une preuve certaine; qu'il ne faut pas toujour croire les guerisons impossibles ~~[illegible]~~, desquelles ne sont pas faittes suivant les regles; mais seulement, qu'il faut saisir par le génie ~~la~~ une methode que l'art ne peut prescrire ~~[illegible]~~

Voila monsieur ceque j'avois a vous communiquer, la sentence qu'il semble que ie porte, n'est que la facon de penser d'un jeunhomme, j'espere que celle que l'accademie portera, me sera instructive, mille pardons si j'interromps un homme aussi occupé que vous l'ete, mes obligations en seront d'autant plus grande que je vous suplie de croire que personne ne peut etre plus respectueusement que moy

Monsieur

Votre tres humble et tres obeissant serviteur
Guenin

Crespy ce 22e. 9bre 1748